

***Résultats de l'enquête Emploi annuelle des entreprises du médicament
Pour la première fois depuis 10 ans, l'érosion des effectifs marque le pas***

Les résultats de la dernière enquête Emploi du Leem indiquent, pour la première fois depuis dix ans, une stabilisation des effectifs de l'industrie pharmaceutique en France. Avec 98 690 collaborateurs recensés à fin 2015 (dernières statistiques disponibles), l'emploi du secteur ne baisse plus que de 0,1 % par rapport à 2014, à contre-courant de la décroissance observée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (- 1,0 %). Par ailleurs, les premières estimations pour 2016 tendent à confirmer une légère reprise de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et tablent sur une croissance des effectifs de l'ordre de 0,2 %, une première depuis 2007.

L'emploi des entreprises du médicament retrouve quelques couleurs en 2015. Avec 98 690 salariés en 2015, soit plus de 3 % de l'emploi industriel français, et près de 10 000 recrutements par an en moyenne depuis 10 ans, l'industrie du médicament confirme son rôle moteur dans l'économie française. Ainsi, 45 % des entreprises du secteur enregistrent une progression de leurs effectifs en 2015, soit dix points de plus que l'année précédente. L'enquête Emploi du Leem (basée sur les chiffres de 2015) révèle toutefois des situations contrastées en fonction des familles de métiers. La production demeure la famille de métiers la plus importante avec 44% des effectifs (43 666 personnes), en augmentation de 2,3 % par rapport à 2014. En revanche, les effectifs de commercialisation-diffusion (24 682 personnes, soit 25 % de l'emploi total) enregistrent la plus forte baisse (- 4,2 %). Pourvoyeur d'emplois dans le reste de l'économie, le secteur génère par ailleurs 197 500 emplois indirects: salariés des PME de biotechnologie santé, collaborateurs de l'industrie des principes actifs à usage pharmaceutique ou de structures privées de R&D...

L'emploi se stabilise sous l'effet de plusieurs mesures fortes

Malgré la persistance de mécanismes de régulation inadaptés, les entreprises du médicament sont parvenues à endiguer la dégradation de leurs effectifs grâce à des mesures structurantes d'anticipation et de transformation des métiers. Initiée en 2004, la vaste réforme des métiers de la visite médicale a ainsi conduit à la suppression de 11 500 emplois entre 2004 et 2015. Par ailleurs, en novembre 2016, afin de se prémunir contre une nouvelle dégradation des effectifs du secteur, le Leem a conclu avec quatre organisations syndicales (la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA) un nouvel accord collectif sur le contrat de génération qui comprend plusieurs engagements significatifs en faveur du recrutement des jeunes et des seniors. Le Leem et les partenaires sociaux se sont ainsi engagés à augmenter progressivement la part des jeunes de moins de 30 ans dans les recrutements à hauteur de 30 % et celle des seniors (50 ans et plus) à hauteur de 10 % d'ici trois ans. Cet accord engage également le Leem à réaliser, d'ici la fin du prochain quinquennat (2022), 5000 contrats

d'apprentissage ou de professionnalisation par an. 2617 contrats ont été conclus en 2015. Dans un secteur où la moyenne d'âge est de 43,5 ans, cet accord vise à inciter les entreprises du médicament à insérer durablement les jeunes dans la vie active, et à maintenir dans l'emploi, notamment via l'accès à la formation, les salariés de 50 ans et plus. En 2015, les seniors représentaient 29,3 % des effectifs (contre 27, 1% en 2014).

Le Leem a également poursuivi en 2015 sa politique d'intégration des salariés en situation de handicap à travers HandiEm. 993 contrats de travail ont ainsi été signés avec des collaborateurs en situation de handicap, multipliant par deux le taux global d'emploi (3,46 %) depuis 2009.

Des signes de fragilisation qui persistent cependant

Parvenues à stabiliser la dégradation de leurs effectifs, les entreprises du médicament restent très vigilantes sur l'avenir du secteur. Malgré les efforts entrepris pour redresser la barre des emplois, les signes de décrochage demeurent bien réels. En 2016, 13 PSE ont été annoncés, soit 7 de moins qu'en 2015 mais avec un impact plus conséquent sur les effectifs (1715 postes impactés en 2016 contre 1560 postes en 2015).

« Dans un environnement économique marqué par des mécanismes de régulation particulièrement contraignants, il est de plus en plus difficile pour nos entreprises de poursuivre la nécessaire transition de leur modèle économique, scientifique et industriel, tout en préservant leurs effectifs », alerte **Michel Ginestet, Président de la Commission des Affaires sociales du Leem**. *Il y a urgence à mettre en œuvre des mesures sur la régulation, l'accès et la fiscalité qui permettent de maintenir une activité de premier plan en France et de développer l'emploi. »*

Un deuxième sujet d'inquiétude concerne la perte d'attractivité industrielle de la France qui se traduit par des difficultés à capter les productions d'avenir (bioproduction...) et par un transfert des activités de R&D vers des pays plus attractifs, notamment en termes d'accès au marché.

Confronté à une myriade de défis organisationnels, le Leem a inscrit la transformation des métiers au rang de ses chantiers prioritaires. Pour **Patrick Errard, Président du Leem**, *« L'évolution des métiers qui a présidé toute la dernière décennie atteint désormais ses limites. L'émergence des bio-médicaments, de nouvelles méthodes de production et du numérique en santé, transforment en profondeur notre savoir-faire et nos métiers. À l'ère du digital, nous avons identifié des besoins nouveaux, notamment en termes de formation de nos collaborateurs. Savoir se transformer, c'est la condition pour être capables d'appréhender les révolutions qui s'opèrent dans le domaine de la santé. »*

Retrouver toute l'actualité du Leem sur www.leem.org